

15 Sep 2023 -16:37

Conseil des ministres du 15 septembre 2023

Le Conseil des ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi le vendredi 15 septembre 2023 sous la présidence du Premier ministre Alexander De Croo.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Pieter-Jan Devos
Service Rédaction
+32 2 287 41 10
pieter-jan.devos@premier.fed.be

Elise Goethals
Service Rédaction
+32 2 287 41 22
elise.goethals@premier.fed.be

Maxime Darge
Service Rédaction
+32 471 84 21 87
maxime.darge@premier.fed.be

15 Sep 2023 -16:37

Appartient à Conseil des ministres du 15 septembre 2023

Financement de la sécurisation du procès des attentats de Bruxelles

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant les modalités d'octroi de subsides pour l'année 2023 à la zone de police Bruxelles-Capitale-Ixelles pour financer la sécurisation du procès des attentats de Bruxelles.

Le procès des attentats terroristes perpétrés le 22 mars 2016 à Zaventem et à Bruxelles a commencé au début du mois de décembre 2022. L'ampleur de ce procès et la sécurisation qu'il nécessite génèrent d'importants surcoûts pour les polices fédérale et locale.

Vu le caractère exceptionnel de ce procès et son impact budgétaire, les autorités ont décidé de prévoir une provision interdépartementale pour financer les surcoûts pour les différents départements concernés. Dans ce cadre, un montant de 760.000 euros de cette provision interdépartementale est attribué à la zone de police Bruxelles-Capitale-Ixelles.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes
institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be

15 Sep 2023 -16:37

Appartient à [Conseil des ministres du 15 septembre 2023](#)

Réforme du Conseil national de la coopération, de l'entrepreneuriat social et de l'entreprise agricole

Sur proposition du ministre de l'Économie Pierre-Yves Dermagne et du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, le Conseil des ministres a approuvé deux avant-projets de loi réformant le Conseil national de la coopération, de l'entrepreneuriat social et de l'entreprise agricole (CNC).

Le premier avant-projet modifie le nom de cet organe consultatif en « Conseil national de la Coopération et de l'entreprise sociale ».

Le deuxième avant-projet vise à modifier en profondeur la composition et le fonctionnement du CNC, afin de l'élargir aux sociétés agréées comme entreprise sociale. Pour y parvenir, le CNC sera composé d'une « assemblée générale », d'un « conseil général » et de deux « chambres », à savoir une Chambre pour la Coopération et une Chambre pour l'entreprise sociale.

Les avant-projets sont transmis pour avis au Conseil d'État.

Avant-projet de loi modifiant les articles 8:4 et 8:5 du Code des sociétés et des associations et modifiant la loi du 20 juillet 1955 portant institution d'un Conseil national de la coopération, de l'entrepreneuriat social et de l'entreprise agricole

Avant-projet de loi portant institution d'un Conseil national de la coopération et de l'entreprise sociale

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre
de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

15 Sep 2023 -16:37

Appartient à Conseil des ministres du 15 septembre 2023

Financement du programme spatial national Terrascope

Sur proposition du secrétaire d'État chargé de la Politique scientifique Thomas Dermine, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le financement de la deuxième phase du programme spatial national Terrascope.

Terrascope est le programme fédéral pour l'exploitation du centre de données d'observation de la Terre et de la plateforme du même nom en Belgique. Ce centre de niveau international offre un accès facile aux données Copernicus, aux données historiques fournies par des satellites belges et aux produits dérivés, tout en permettant d'intégrer facilement les données d'observation de la Terre dans d'autres sources de données.

Le financement de Terrascope s'inscrit dans la stratégie de la politique belge dans le domaine spatial et honore les accords internationaux existants.

Le Conseil des ministres autorise le secrétaire d'État chargé de la Politique scientifique à rédiger un nouvel accord avec VITO pour la période 2024-2028, pour un montant maximal de 20 millions d'euros.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Thomas Dermine, secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 19 00
<https://dermine.belgium.be>
thomas.dermine@dermine.fed.be

Jérémie Demeyer
Porte-parole (FR)
+32 486 35 64 00
jeremie.demeyer@dermine.fed.be

Laura Sabato
Porte-parole (FR)
+32 476 48 01 31
laura.sabato@dermine.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

15 Sep 2023 -16:37

Appartient à [Conseil des ministres du 15 septembre 2023](#)

Accord de coopération relatif à la reconnaissance des organismes assureurs

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un projet d'accord de coopération entre l'État fédéral et la Communauté française relatif aux organismes assureurs.

L'accord régleme les conditions de reconnaissance et d'intervention de la Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité (CAAMI) et de la Caisse des soins de santé de HR Rail en tant qu'organismes assureurs de la Communauté française, d'une part, et l'extension des missions de contrôle de l'Office de contrôle des mutualités (OCM), d'autre part.

Le projet d'accord de coopération et l'avant-projet de loi portant assentiment de l'accord de coopération sont transmis pour avis au Conseil d'État.

Projet d'accord de coopération entre l'État fédéral et la Communauté française relatif à la reconnaissance de la Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité et de la Caisse de soins de santé de HR Rail en qualité d'organismes assureurs de la Communauté française, et au contrôle des organismes assureurs de la Communauté française par l'Office de contrôle des mutualités et des unions nationales de mutualités

Avant-projet de loi portant assentiment de l'accord de coopération entre l'État fédéral et la Communauté française relatif à la reconnaissance de la Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité et de la Caisse de soins de santé de HR Rail en qualité d'organismes assureurs de la Communauté française, et au contrôle des organismes assureurs de la Communauté française par l'Office de contrôle des mutualités et des unions nationales de mutualités

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales
et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

15 Sep 2023 -16:37

Appartient à [Conseil des ministres du 15 septembre 2023](#)

Modifications pour les entreprises dans le traitement comptable des opérations assimilées aux fusions et scissions

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal apportant des modifications pour les entreprises dans le traitement comptable des opérations assimilées aux fusions et scissions.

Les récentes modifications au Code des sociétés et des associations concernant les transformations, fusions et scissions transfrontalières requièrent certaines adaptations de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

Ce projet d'arrêté royal a pour objet de mettre en adéquation le traitement comptable de fusions et scissions transfrontalières avec les nouvelles dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux opérations assimilées aux fusions et scissions.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

15 Sep 2023 -16:37

Appartient à [Conseil des ministres du 15 septembre 2023](#)

Hydrogen Test Facility : sélection de deux emplacements pour les centres de tests spécialisés

Sur proposition de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten et du secrétaire d'État chargé de la Politique scientifique Thomas Dermine, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la poursuite du projet « Hydrogen test facility for scientific and applied research ».

Le 11 février 2022, le Conseil des ministres a décidé, dans le cadre du Plan fédéral de relance et de transition, de mettre en place l'« Hydrogen Test Facility ». Pour pouvoir passer de petites facilités de tests à une utilisation industrielle à grande échelle de l'hydrogène, il est nécessaire de construire des installations de tests capables de traiter et de stocker de plus grandes quantités d'hydrogène, en collaboration avec l'Institut von Karman de dynamique des fluides.

Le Conseil des ministres a pris acte des résultats de l'étude de faisabilité de la phase 2 et marque son accord sur la sélection de deux emplacements pour la construction de centres de tests spécialisés : les sites NextGen à Anvers et District Cleantech à Charleroi.

Le Conseil des ministres autorise par ailleurs la libération d'un montant total de 5,42 millions d'euros pour la phase 3.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be

Thomas Dermine, secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique

Rue Ducale, 61

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 207 19 00

<https://dermine.belgium.be>

thomas.dermine@dermine.fed.be

Jérémie Demeyer

Porte-parole (FR)

+32 486 35 64 00

jeremie.demeyer@dermine.fed.be

Laura Sabato

Porte-parole (FR)

+32 476 48 01 31

laura.sabato@dermine.fed.be

Laurens Teerlinck

Porte-parole (NL)

+32 484 68 12 59

laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

15 Sep 2023 -16:37

Appartient à Conseil des ministres du 15 septembre 2023

Mécanisme de rémunération des capacités : scénario de référence pour les enchères en 2024

Sur proposition de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté ministériel établissant le scénario à utiliser par le gestionnaire de réseau lors du calcul des paramètres et du volume des enchères organisées en 2024 dans le cadre du mécanisme de rémunération des capacités.

Ce projet concerne un arrêté adressé au gestionnaire de réseau quant à la série de données et hypothèses qui doit être sélectionnée en tant que scénario de référence dans le cadre de

- la mise aux enchères quatre ans avant la période de fourniture, qui commence le 1er novembre 2028 du mécanisme de rémunération de capacité
- la mise aux enchères un an avant la période de fourniture, qui commence le 1er novembre 2025 du mécanisme de rémunération de capacité

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be

15 Sep 2023 -16:37

Appartient à [Conseil des ministres du 15 septembre 2023](#)

Prolongation de l'interdiction d'utiliser TikTok pour le personnel des autorités fédérales

Sur proposition du Premier ministre Alexander De Croo et de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a marqué son accord concernant le projet de circulaire relatif à la prolongation de l'interdiction temporaire d'utiliser l'application TikTok sur les appareils de service du personnel des autorités publiques fédérales.

À la lumière des avis de la Sûreté de l'État et du Centre pour la Cybersécurité Belgique, le Conseil national de Sécurité du 14 septembre 2023 a pris les décisions suivantes :

- la prolongation de l'interdiction d'installer et d'utiliser l'application sur les appareils de service
- la prolongation de la recommandation de ne pas installer l'application sur les appareils personnels ayant accès aux réseaux et systèmes internes des autorités fédérales, et de la supprimer si elle y est déjà installée

L'interdiction sera réévaluée après six mois.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

François Bailly
Porte-parole (FR)
+32 488 07 05 12
francois.bailly@premier.be

Bram Delen
Porte-parole (NL)
+32 497 30 82 05
bram.delen@premier.be

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be

15 Sep 2023 -16:37

Appartient à [Conseil des ministres du 15 septembre 2023](#)

Désignation des membres du personnel du commissariat national drogue

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne et de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal réglant la formation, le profil, la désignation et le statut des membres du personnel du commissariat national drogue.

Le commissariat national drogue a été créé pour lutter réellement contre la criminalité liée à la drogue. Ce projet précise la formation, le profil, la désignation, le statut, les droits et les obligations du personnel qui assistera le commissaire national drogue et son adjoint.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État, après négociations syndicales.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be

15 Sep 2023 -16:37

Appartient à [Conseil des ministres du 15 septembre 2023](#)

Marchés publics en faveur de Fedasil

Sur proposition de la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration Nicole de Moor, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation d'un marché public et l'attribution d'une deuxième marché en faveur de Fedasil dans le cadre de l'accueil des demandeurs d'asile.

Le réseau d'accueil géré par l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil) est saturé et, depuis 2020, Fedasil fait appel au secteur des opérateurs privés, qui sont devenus un partenaire incontournable dans le système d'accueil.

Dans ce contexte de forte pression sur le réseau d'accueil, le marché public pour le site Liège Saint-Joseph conclu dans le cadre de l'accord-cadre en vigueur est prolongé jusqu'au 31 décembre 2023 et un deuxième marché public est conclu pour le site de Braine-Le-Comte.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Nicole de Moor, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration
Rue Lambermont, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 572 02 00
<https://demoor.belgium.be>

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@demoor.fed.be

15 Sep 2023 -16:37

Appartient à [Conseil des ministres du 15 septembre 2023](#)

Marchés publics en faveur de la Défense

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement de deux marchés publics en faveur de la Défense.

Pour pouvoir déployer la capacité F-35A belge à l'étranger, il est impératif de disposer d'une infrastructure mobile et déployable qui répond aux mêmes exigences de sécurité que l'infrastructure permanente en Belgique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
<https://dedonder.belgium.be>
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be